

## Observation n°33

Déposé le 11 Juillet 2022

Par FAURE Samuel

L'urgence climatique et la situation actuelle de la production d'électricité en France nécessitent une forte accélération du déploiement de l'éolien terrestre. Seules les filières renouvelables matures (éolien et solaire) sont en mesure de pouvoir apporter une solution concrète à cette double problématique, là où, de l'aveu même de son principal promoteur EDF, le nucléaire ne saura changer la donne avant 2035.

L'intégration des collectivités du territoire et des citoyens au sein même des organes de gouvernance et du financement de la future société d'exploitation font du projet de Verrières un exemple qu'il convient de dupliquer partout où c'est possible, afin de faire de la transition énergétique un atout pour les territoires où elle se déploie (en terme d'emploi local, de retombées économiques etc.).

Pour toutes ces raisons, je soutiens donc ce projet sans retenue, et émets donc un avis très favorable à sa mise en œuvre.

---

---